

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***20009422*****Déposé / Reçu le****07 JAN. 2020**au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de ^{Grefte} BruxellesN° d'entreprise : **0414 697 665****Nom**(en entier) : **AGRIFOR**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**Adresse complète du siège : **CHAUSSÉE DE WATERLOO, 1135 A 1180 UCCLE****Objet de l'acte : NOMINATION DU COMMISSAIRE**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 décembre 2019 :

L'Assemblée décide de prolonger le mandat de commissaire pour les années 2019 à 2021. Ce mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée générale devant se prononcer sur les comptes annuels au 31.12.2021. Ce mandat sera exercé par la SCRL C² reviseurs et Associés, avenue de la Vecquée, 14 à 5000 Namur, qui sera elle-même représentée par Monsieur Charles de Stree, réviser d'entreprises (A1832).

Gérald Hibert

Administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 16/01/2020 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).